

[Comment l'enseignement supérieur accompagne les étudiants handicapés](#) [1]

L'accès à l'enseignement supérieur reste une gageure pour les jeunes en situation de handicap. Les défis à relever sont nombreux pour améliorer leur intégration et leur accompagnement.

Actuellement, les universités accueillent plus de 31.000 étudiants en situation de handicap sur les 35.000 étudiants handicapés que compte l'enseignement supérieur. La Conférence des présidents d'université (CPU) est signataire d'une charte sur le handicap depuis 2007 et a élaboré un guide de l'étudiant en situation de handicap pour améliorer leur accueil au sein des universités. La loi de juillet 2013 pour l'Enseignement et la Recherche demande à chaque établissement d'enseignement supérieur de mettre en place un schéma directeur pluriannuel du handicap. À ce jour, 80 % des universités s'en sont dotées.

[En savoir plus \(Educpros\)](#) [2]

[Voir aussi \(CPU\)](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/comment-l%E2%80%99enseignement-sup%C3%A9rieur-accompagne-les-%C3%A9tudiants-handicap%C3%A9s>

[2] <https://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/comment-l-enseignement-superieur-accompagne-les-etudiants-handicapes.html>

[3] <http://www.cpu.fr/actualite/handicap-luniversite-soucieuse-du-bien-et-re-de-ses-personnels/>